



Suivi du Plan d'Action Conjoint de La Valette

Rapport sur les leçons apprises

Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Projet financé par l'Union Européenne



Table des matières

ABREVIATIONS	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
TABLE DES ANNEXES	3
1. INTRODUCTION.....	4
1.1 METHODOLOGIE	4
2. CONTEXTE.....	4
2.1 LE PROCESSUS POLITIQUE	4
2.2 PHASES DE DEVELOPPEMENT DE LA BASE DE DONNEES DU PACV	5
3. OBSERVATIONS CLES	5
3.1 OBJECTIF DU RAPPORTAGE DU PACV	5
3.2 LA STRUCTURE THEMATIQUE DU PACV	6
3.3 COLLECTE DE DONNEES	8
3.4 SAISIE DE DONNEES	11
3.5 NETTOYAGE ET VERIFICATION DE LA QUALITE DES DONNEES	12
3.6 ANALYSE DES DONNEES ET UTILISATION DE LA BASE DE DONNEES.....	15
3.7 ACCES A LA BASE DE DONNEES DU PACV	16
3.8 SESSIONS DE FORMATION	17
3.9 SUIVI ET EVALUATION (S&E) : COLLECTE DES RESULTATS, DES EXTRANTS, DES REALISATIONS (EFFETS DIRECTS) ET DES IMPACTS DES PROJETS.....	18
4. RECOMMANDATIONS	21
4.1 L'OBJECTIF DE RAPPORTAGE DU PACV	21
4.2 PRISE DE DECISION CONJOINTE SUR LA MISE A JOUR DU PACV PAR LES PARTENAIRES DU PACV	21
4.3 COLLECTE DE DONNEES.....	21
4.4 SAISIE DE DONNEES	22
4.5 NETTOYAGE ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES DONNEES	22
4.6 ANALYSE DE DONNEES.....	23
4.7 DIFFUSION ET VISIBILITE DES DONNEES	23
4.8 ACCES A LA BASE DE DONNEES	23
4.9 SESSIONS DE FORMATION	24
4.10 STRUCTURE DE SUIVI ET EVALUATION (S&E) DU PACV.....	24

Abréviations

CE	Commission Européenne
ES du PACV	Équipe du suivi du Plan d'Action Conjoint de la Valette
FFU	Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique
ICMPD	Centre international pour le développement de politiques migratoires (tiré de l'anglais)
MA	Mémorandum d'accord
OI	Organisations internationales
OSC	Organisations de la société civile
PACV	Plan d'Action Conjoint de la Valette
S&E	Suivi et Evaluation
RFHN	Réunions de Fonctionnaires de Haut Niveau
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

Liste des graphiques

Graphique 1 - Répartition de l'expérience de collecte de données par groupe d'entités	9
Graphique 2 - Expérience de saisie des données par domaine de la base de données PACV	13
Graphique 3 - Participation aux sessions de formation de la base de données du PACV et satisfaction	18
Graphique 4 - Fréquence de la collecte des extrants par les partenaires du PACV, indépendamment du suivi du PACV	19
Figure 5 - Participation par entité par ordre décroissant.....	27

Table des annexes

Annexe 1 – Méthodologie du rapport de leçons apprises
Annexe 2 – Infographie 2018

1. Introduction

Au terme de près trois ans et demi de mise en œuvre du Plan d'Action Conjoint de La Valette (PACV), les partenaires ont décidé d'examiner le processus de La Valette, et en particulier de faire le point sur l'outil de rapportage du PACV. Le présent rapport a pour objectif de recenser les principaux enseignements tirés de l'utilisation de la base de données du PACV et des activités qui en découlent, notamment les principaux défis, fonctions et avantages liés à celle-ci. Cette évaluation a conduit à l'élaboration de recommandations pour l'amélioration et l'utilisation future de la base de données du PACV.

1.1 Méthodologie

L'exercice sur les enseignements tirés a été lancé en novembre 2018. Il a été conduit par l'équipe chargée de soutenir les Secrétariats des Processus de Rabat et de Khartoum (à savoir le projet de soutien MMD, mis en œuvre par l'ICMPD), et plus précisément, par l'équipe du suivi du PACV (appelé ci-après ES du PACV) qui est chargée du développement technique et opérationnel du suivi, notamment la base de données du PACV. L'outil de rapportage du PACV comprend d'une part la base de données du PACV et d'autre part les procédures connexes (sessions de formation, collectes de données) et la documentation qui l'alimente et la régit. L'ES du PACV a appliqué une méthodologie de recherche mixte, ce qui signifie que des méthodes quantitatives (enquêtes) et qualitatives (entretiens auprès d'un échantillon représentatif) ont été utilisées pour recueillir des informations destinées à alimenter le Rapport sur les Leçons Apprises. L'ES du PACV a également compilé des courts récapitulatifs visant à partager des informations internes. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'ANNEXE 1.

Le reste du rapport est divisé en trois sections. La section II (contexte) fournit des renseignements généraux sur le processus de rapportage du PACV, la section III (observations clés) décrit les principales observations concernant la base de données du PACV. La section IV (recommandations) formule des recommandations quant à la manière de renforcer et d'assurer l'utilité de la base de données et du processus de rapportage du PACV.

2. Contexte

2.1 Le processus politique

En novembre 2015, les partenaires de La Valette ont approuvé le PACV lors du Sommet sur la Migration à Malte. Plusieurs réunions de Fonctionnaires de Haut Niveau (RFHN) ont eu lieu depuis 2015 pour rendre compte des progrès de la mise en œuvre :

Novembre et décembre 2015, RFHN des Processus de Rabat et de Khartoum – Cap Vert, Royaume-Uni : Les partenaires des Dialogues confirment le mandat de suivi de la mise en œuvre du PACV.

- **Juin 2016, réunion de bilan sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PACV - Belgique** : Les partenaires du PACV échangent sur les modalités du suivi et élaborent des recommandations. Le projet de soutien MMD, est chargé des aspects techniques et opérationnels du suivi. Un exercice de collecte et d'analyse des données est organisé en vue de la RFHN de La Valette de 2017.
- **Février 2017, RFHN de suivi du PACV - Malte** : Les partenaires demandent qu'une attention comparable soit accordée aux cinq domaines. Ils réitèrent leur engagement vis à vis de la base de données du PACV et approuvent sa création.
- **Novembre 2017, Réunion trilatérale - Égypte** : La base de données du PACV est lancée et approuvée.
- **Novembre 2018, RFHN de suivi du PACV - Éthiopie** : Les partenaires discutent des rapports d'avancement des Processus de Rabat et de Khartoum et forment des conclusions communes. Au point 10, les partenaires du PACV soulignent l'importance de pouvoir fournir continuellement des

données actualisées. Le point 11 demande une mise à jour du PACV pour tenir compte des résultats obtenus à ce jour. En conséquence, un exercice sur les enseignements tirés depuis la mise en œuvre du suivi du PACV est lancé.

- **Février/mars 2019, RFHN des Processus de Rabat et de Khartoum - Burkina Faso, Érythrée** : Les résultats préliminaires des activités de suivi du PACV sont présentés.

2.2 Phases de développement de la base de données du PACV

La base de données du PACV a été conçue, développée, testée, lancée et maintenue au cours de quatre phases principales. En octobre 2016, l'ES du PACV élabore les termes de référence, les critères et les fonctionnalités de la future base de données. L'équipe présente ensuite un prototype lors de la RFHN de suivi du PACV à Malte (février 2017) et reçoit l'approbation de poursuivre avec la création de la base de données. L'ES du PACV développe et teste toutes les fonctionnalités exclusivement nécessaires à la collecte, le nettoyage et à la recherche de données avant le lancement de la base de données pilote du PACV en Égypte en novembre 2017. En 2018, la base de données du PACV héberge le premier exercice de collecte de données en ligne. La base de données pilote du PACV est alors en cours de développement notamment concernant sa première fonctionnalité d'analyse de données, conçue et développée en préparation de la RFHN de suivi du PACV de novembre 2018 en Éthiopie. En 2019, le rapport sur les enseignements tirés depuis la mise en œuvre du suivi du PACV et l'approbation de ses recommandations pourraient mener à d'autres développements.

3. Observations clés

3.1 Objectif du rapportage du PACV

Contexte

L'objectif du PACV est de permettre à la région Afrique-Europe de relever les défis migratoires dans un esprit de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée. Il comprend 16 actions prioritaires (AP) et 89 actions ciblées (A) suivant lesquelles les partenaires ont soutenu la mise en œuvre d'initiatives. A long terme, l'objectif du PACV est d'assurer la durabilité de ces engagements.

Principales constatations

A la question de savoir si ces objectifs à long terme sont actuellement atteints, les personnes interrogées ont largement reconnu qu'ils l'étaient : l'état d'avancement du suivi du PACV est régulièrement discuté au sein des respectifs Dialogues sur la migration, les partenaires du PACV utilisent leurs instruments juridiques et financiers pour sa mise en œuvre et l'application du PACV apparaît comme étant flexible et efficace. La réaction rapide des partenaires du PACV en terme de financement de divers projets et d'élaboration de nombreuses politiques montre qu'ils ont directement donné suite à leurs engagements. Certaines personnes reconnaissent qu'il faudrait faire davantage d'efforts au sein de leur pays/organisation pour tenir les autres partenaires du PACV mieux informés de leurs initiatives et des différents instruments financiers utilisés.

Pour les questions portant sur le cycle de collecte de données ou sur la base de données, l'ensemble des répondants a éprouvé une certaine difficulté à se souvenir du processus en raison des nombreux mois d'écart séparant la collecte de données de l'entretien. Implicitement, cela signifie qu'aucun des Points Focaux/de Contact interrogé n'a utilisé la base de données du PACV à d'autres fins que de rendre compte consciencieusement des initiatives. En effet, selon les résultats de l'enquête, à ce stade, trente-sept pour cent des personnes interrogées n'utilise pas la base de données et pour diverses raisons : soit les Points Focaux/de Contact manquent de temps et de compétences mais seraient éventuellement intéressés de l'utiliser davantage, soit ils ne sont pas intéressés - car elle ne leur est pas indispensable pour effectuer leurs tâches quotidiennes - mais ils indiquent que leurs collègues responsables de l'élaboration de projets

devraient pouvoir y avoir accès (voir la section III.7). Le suivi du PACV montre que la relation entre les partenaires et la base de données du PACV a évolué au fil du temps en suivant une tendance positive. Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires interrogés reconnaissent la valeur ajoutée potentielle et/ou existante de la base de données du PACV, qui inclut :

- La base de données du PACV assure la transparence du processus de suivi et favorise ainsi l'établissement d'un climat de confiance dans l'ensemble des régions.
- La visibilité des engagements est assurée.
- La base de données du PACV offre un accès sans précédent aux projets et politiques mis en place par les partenaires du PACV et qui ne peut être obtenu individuellement.
- La base de données du PACV offre une vue d'ensemble qui permet d'éviter la duplication des initiatives des différents bailleurs de fonds et organismes de mise en œuvre sur le terrain.
- L'ensemble des données du PACV améliore exponentiellement la qualité des macroanalyses de chaque partenaire : les initiatives sont enregistrées au moyen d'un exercice complexe de collecte de données couvrant deux continents dans une base de données qui fait l'objet d'une mise à jour rigoureuse tout en garantissant que les informations actualisées en temps réel soient directement accessibles à tous les partenaires du PACV.
- L'ensemble des données du PACV corrobore de manière précieuse les discussions des dialogues en se basant sur des faits.
- Il est plus pratique d'avoir un répertoire commun que de visiter une pléthore de bases de données nationales ou institutionnelles en ligne (si celles-ci ont été rendues publiques).

L'objectif consistant à fournir un outil de rapportage pleinement fonctionnel a été atteint, mais l'intention de 2015 de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces engagements n'est pas atteinte dans le contexte actuel. Les partenaires du PACV ne rendent pas encore compte des résultats de leurs projets et l'efficacité de leur action ne peut donc pas encore être mesurée. C'est pourquoi la base de données est actuellement un outil de suivi et de rapportage au lieu de son rôle initialement prévu d'outil de suivi et d'évaluation. La possibilité de développer la dimension de suivi et d'évaluation devrait être discutée et approuvée par les partenaires. Ceux-ci regrettent l'absence actuelle d'un mécanisme qui permette d'évaluer les extrants et d'ainsi récolter le fruit de leur travail (à savoir une procédure de collecte et de nettoyage des données). Selon eux, un simple outil d'analyse offrant la possibilité de filtrer des requêtes de recherche et d'extraire les données dans un format attrayant (même sans résultat de projet pour l'instant) permettrait de compenser cette absence actuelle de mécanisme d'évaluation des extrants. La diffusion d'analyses factuelles permettrait d'autant plus de renforcer la compréhension commune.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

La nature évolutive des Dialogues sur la migration influe sur le suivi du PACV, de sorte que l'outil de suivi et de rapportage est en constante évolution. Depuis son lancement en octobre 2016, la base de données du PACV a été régulièrement mise à jour et améliorée afin de refléter les informations reçues des partenaires du PACV. L'équipe s'est efforcée de trouver un équilibre entre le développement (et la mise à l'essai) de fonctionnalités techniques supplémentaires et les activités du PACV (telles que les formations et la collecte de données). Parmi les résultats fructueux découlant de cet équilibre se trouve notamment l'analyse préparée et diffusée sous forme d'infographie (voir ANNEXE 2) lors de la RFHN de suivi du PACV en 2018. En maintenant l'élan créé par l'exercice des enseignements tirés et ses recommandations, celui-ci devrait maintenant permettre de poursuivre ces développements, à savoir la mise en place d'une fonctionnalité permettant la génération et l'extraction de données sous forme de rapports personnalisés et attrayants.

3.2 La structure thématique du PACV

Principales constatations

Au printemps 2018, l'ES du PACV a conçu de manière proactive pour les Points Focaux/de Contact un tableau simplifié classifiant la structure thématique du PACV (cinq domaines, 89 actions ciblées (A) et 16 actions prioritaires (AP)) en utilisant des codes couleurs et une numérotation structurée. Ce tableau visait à faciliter la saisie des données dans la base de données du PACV, mais l'équipe s'est rapidement rendu compte qu'il permettait tout simplement de clarifier le texte du PACV. Selon les personnes interrogées, parmi les documents diffusés par l'ES du PACV, ce tableau serait le plus utile: 68 % disent toujours l'utiliser et 24 % disent parfois l'utiliser pour s'orienter lors de la collecte et la saisie des données. Ce vif intérêt peut notamment s'expliquer par le roulement élevé du personnel parmi les partenaires du PACV agissant en tant que Points Focaux/de Contact et donc, par la nécessité de disposer d'une documentation allant droit au but et facile à comprendre qui permette aux nouveaux de se mettre à niveau.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

Au-delà de la densité du texte du PACV, les partenaires ont également communiqué à propos des lacunes vis-à-vis de sa structure et ce, par différents moyens avant l'exercice de rapport sur les enseignements tirés comme par exemple, durant les sessions de formation et l'échange de commentaires sur le nettoyage de données. Les partenaires ont mentionné que la formulation des 89 actions ciblées (A) et des 16 actions prioritaires (AP) rend difficile l'attribution des initiatives, pour les raisons suivantes :

- Les actions sont doubles, voire hétérogènes : elles combinent plus d'un thème. Par conséquent, il est difficile de les affecter à un projet en particulier étant donné que seule une partie correspond à la description ;
- Les actions sont répétitives : des sujets similaires sont répétés dans des combinaisons différentes et au sein de plusieurs actions différentes. Les Points de Contact peuvent donc ne pas en partager la même interprétation :
 - assigner leurs initiatives à toutes les actions qui énumèrent un sujet spécifique, gonflant ainsi le nombre d'attributions pour plusieurs actions et donnant l'impression qu'il est important, ou ;
 - assigner leurs initiatives à une action arbitrairement choisie mentionnant le sujet (faute de temps durant la saisie des données) et gonfler ainsi de façon disproportionnée une action en particulier, donnant l'impression qu'un large éventail de sujets similaires ne sont pas abordés ;
- Les actions ne sont pas toujours explicites : les Points de Contact ont des difficultés à identifier l'aspect le plus important d'une action et demandent souvent des indications supplémentaires quant à la manière de comprendre la formulation de certaines actions ;
- Les actions sont nombreuses : les Points de Contact assignent parfois tous leurs projets à une option transversale appelée "actions transversales", créée à des fins spécifiques¹. Ce qui signifie que certaines actions peuvent sembler non abordées alors qu'elles le sont en réalité. La catégorie "actions transversales" ne peut être incluse dans l'analyse des priorités ainsi les données sont inexploitées faute d'une meilleure attribution ;
- Les actions sont limitées sur le plan thématique : les initiatives qui relèvent d'un domaine mais ne correspondent à aucune action sont attribuées par défaut à l'option "actions transversales". Par exemple, alors que l'agriculture occupe une place très importante dans le PACV, aucune mention n'est faite de la pêche bien que de nombreux partenaires du PACV aient un littoral et certains projets liés au littoral ;
- Les actions sont réparties de manière déséquilibrée : un nombre important d'entrées est attribué au domaine 1 au lieu d'être réparti de manière égale entre les domaines 2, 3, 4 et 5. Dans le

¹ L'option „actions transversales“ a été créée pour les projets touchant plus d'une PA ou A au sein d'un même domaine.

domaine 1, il est également difficile pour les partenaires d'identifier si un projet est réellement lié à la migration ou non.

3. 3 Collecte de données

Contexte

Comme mentionné précédemment, un processus de collecte de données et de contrôle de leur qualité a été lancé en 2018, et qui a duré huit mois (ceci incluant une formation des partenaires du PACV). La collecte de données a consisté en la compilation et en la saisie d'initiatives dans la base de données par les partenaires du PACV et selon les critères suivants :

- projets (programmes, initiatives, etc.) et politiques (législation, MA (protocole d'entente), stratégies, accords bi-/multilatéraux, etc.),
- couvrant un ou plusieurs des cinq domaines ainsi que les actions ciblées/prioritaires du PACV,
- financés par les partenaires du PACV uniquement,
- mis en œuvre à partir de novembre 2015.

Les partenaires du PACV se sont ensuite vu demander de mettre à jour les initiatives qu'ils avaient partagées dans le cadre de la collecte de données de 2016 et de les compléter en y ajoutant les initiatives qu'ils avaient financées ou programmées par la suite. Lors de la fusion du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU) avec l'ensemble des données préexistantes du PACV, le défi principal a porté sur l'organisation structurelle de l'Akvo RSR (la base de données du FFU) qui ne prend pas en charge le rapportage obligatoire des domaines et actions du PACV. Par conséquent, les domaines et actions du PACV ont dû être ajoutés manuellement par la suite, requérant un certain nombre de ressources de la part de l'ES du PACV.

Le 4 septembre 2018, 40 entités (comprenant des pays, institutions et organisations) avaient participé à la collecte de données : 13 sur 38 pays africains, 0 sur 3 institutions africaines, 19 sur 31 pays européens, 5 sur 6 institutions européennes et 3 sur 5 organisations internationales.

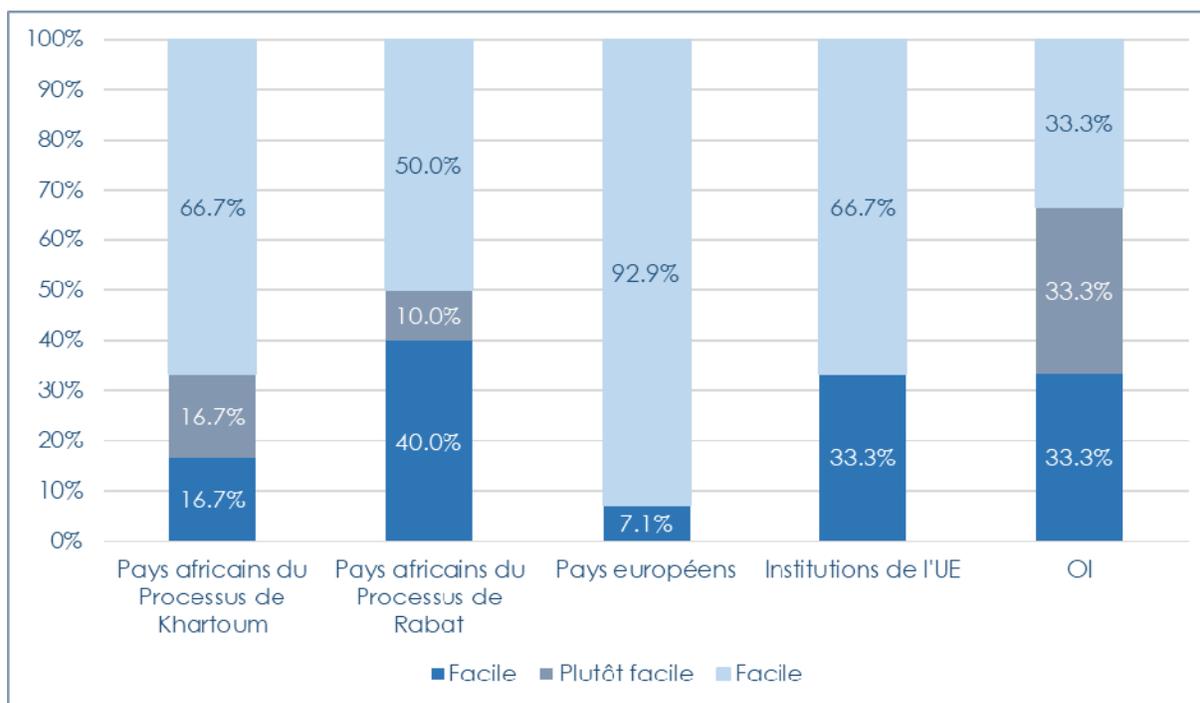
Principales constatations

Dans l'ensemble, 90 % des partenaires du PACV ont éprouvé des difficultés à recueillir des données en interne et ce, pour diverses raisons.

- Les défis liés aux facteurs internes :
 - Les données sur les politiques et les projets financés ne sont pas collectées sur base de leur lien avec le PACV, de sorte qu'elles peuvent être éparpillées au sein de différentes institutions nationales. En conséquence, le personnel des différentes institutions doit souvent être sollicité. En effet, dans certains cas :
 - les projets de gestion des frontières sont souvent coordonnés par les ministères de l'Intérieur;
 - les initiatives de développement sont consignées par des organisations de mise en œuvre nationales ou même internationales;
 - les législations sont principalement répertoriées sur les sites internet parlementaires.
 - Les ressources (humaines, matérielles et temporelles) mises à disposition des Points Focaux/de Contact sont insuffisantes pour mener à bien une collecte de données exhaustive, comme par exemple pour permettre de collecter l'ensemble des politiques relatives au PACV.
 - Il n'existe tout simplement pas de structure de collecte de données interne harmonisée pour les politiques et les projets liés à la migration et au PACV.
 - Lorsque des systèmes internes de collecte de données existent, ils ne sont pas harmonisés et les systèmes de rapportage différent de ceux élaborés par les partenaires du PACV.
 - Aucun financement public n'a été alloué à des projets en lien avec la migration ou le développement et aucune politique migratoire spécifique n'a été identifiée à ce jour.

- Enfin, les données ne sont pas recueillies en raison d'une réticence ou d'une indisposition interne à partager les données, qu'elles soient sensibles ou non.
- Les défis directement liés au format de la collecte de données du PACV :
 - Le délai alloué à la collecte de données (3 à 5 mois) a été jugé trop court par certains en raison du trop grand nombre de sources de données à consulter et du trop grand nombre d'informations à rapporter.
 - La structure thématique du PACV n'est pas suffisamment claire et est relativement compliquée (voir section III.2).
 - Les données ne sont pas disponibles dans le format demandé. Par exemple, les budgets des projets ne sont pas répartis par domaine ou par bailleur de fonds ou un contrat ne mentionne que le budget total alloué au projet rendant difficile de savoir de quelle manière il a été réparti et quel mécanisme de financement a été utilisé.
 - Il est déjà demandé aux Points Focaux/de Contact de remplir plusieurs bases de données et des questionnaires de retour d'information dans le cadre de leurs activités. La collecte de données du PACV est également considérée comme une duplication du travail interne : les bases de données existantes et les processus de collecte de données sont parfois plus complets, et pas uniquement liés à la migration.
 - Les données doivent être traduites, ce qui requiert du travail, des ressources et des compétences additionnelles.

Les réponses obtenues lors de l'enquête indiquent que la situation est très différente d'un groupe à l'autre et d'une entité à l'autre.



Graphique 1 - Répartition de l'expérience de collecte de données par groupe d'entités

Selon les résultats de l'enquête, le volume de travail lié à la collecte de données ne peut être réduit pour le Point Focal/de Contact que s'il est partagé. Lors du lancement de la base de données du PACV fin 2017, le poste technique de "Point de Contact", chargé de soutenir le Point Focal, a d'ailleurs été créé précisément dans le but de réduire la charge de travail attendue du Point Focal.

Au cours du présent exercice de bilan sur les enseignements tirés, les partenaires du PACV ont fait savoir que lorsque les données sont trop dispersées entre institutions, les Points Focaux/de Contact dépendent de leurs collègues pour parvenir à collecter les données. Ils doivent alors organiser des sessions d'information portant sur le type de données qui leur est nécessaire et sur la méthodologie élaborée par l'ES du PACV. 74 % des répondants à l'enquête seraient favorables à l'inclusion de leurs collègues dans d'éventuelles sessions de formation à la collecte de données organisées par l'ES du PACV afin d'alléger la charge de travail (83 à 90 % des pays africains, 61 % des Etats membres de l'Union Européenne (EM de l'UE), 66 % des institutions européennes, quant aux organisations internationales, la moitié des répondants ne souhaite pas impliquer leurs collègues).

Une autre solution est envisagée ci-après, à savoir qu'un plus grand nombre de fonctionnaires par entité ait accès à la base de données en plus du Point Focal et du Point de Contact.

Dans le cadre des entretiens, l'ES du PACV a élaboré une série de questions portant sur la collecte de données (comme par exemple sur la fréquence des cycles de collecte de données et leur éventuel caractère inclusif) en sachant qu'il s'agissait des questions les plus récurrentes des Points Focaux/de Contact.

En ce qui concerne la fréquence des cycles de collecte de données, les partenaires du PACV interrogés ont des points de vue très différents. Certains préfèrent un cycle continu de collecte de données, considérant qu'à long terme, cela demanderait moins de travail, tandis que d'autres ont indiqué qu'un cycle continu est trop coûteux et préfèrent communiquer les données chaque année, de préférence pendant les périodes de travail non saturées. L'ES du PACV se chargerait alors des délais et du suivi.

Les personnes interrogées ont également été consultées sur la question de l'inclusion de la contribution des entités qui ne font pas partie du PACV. Jusqu'à présent, la méthodologie élaborée et approuvée par les partenaires du PACV consiste uniquement à inscrire des projets et des politiques qui sont exclusivement financés ou soutenus par les partenaires du PACV, excluant ainsi automatiquement les programmes cofinancés par d'autres acteurs internationaux, qu'ils visent ou non une priorité du PACV. Toutes les personnes interrogées conviennent qu'à l'avenir, il serait plus complet d'inclure ces initiatives, ce qui signifie que l'ensemble du fichier de la base de données pourrait être élargi.

Jusqu'à présent, l'ES du PACV a lancé un cycle de collecte de données, mis en place une formation sur la collecte de données, vérifié la qualité et nettoyé les données soumises par les partenaires du PACV et conclu le cycle en communiquant un ensemble de données aux secrétariats des dialogues pour analyse. La collecte annuelle de données fixe sera probablement le principal domaine d'action, ce qui signifie que même si certains acteurs du PACV pourraient être en mesure de saisir/vérifier la qualité des données de manière continue, la plupart d'entre eux ne mettront sans doute à jour que pendant cette période fixe, étant donné qu'ils ont informé l'ES du PACV durant la période de rapportage qu'ils ne seraient pas en mesure de collecter des données de manière plus régulière.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

Le taux de participation des partenaires du PACV à la collecte de données durant la période impartie a été suivi de près et communiqué au comité en charge de l'organisation de la RFHN 2018 du PACV. En septembre 2018, il était estimé que 50 % des partenaires du PACV avaient participé à la collecte de données. Les personnes interrogées ont été invitées à apporter de nouvelles idées quant à la meilleure façon d'encourager davantage de partenaires du PACV à participer à la collecte de données. La plupart ont répondu que les efforts déployés jusqu'à présent par l'ES du PACV étaient visibles et productifs. L'équipe a réussi à s'assurer que le suivi du PACV fasse partie intégrante de l'agenda des différentes RFHN des dialogues sur la migration, tout en s'assurant que des visualisations de données de pointe mais compréhensibles soient fournies.

Les partenaires du PACV ayant réussi à collecter des données en interne, y sont parvenu en collectant principalement l'un ou l'autre type de données (politiques ou projets). En 2018 comme en 2016, les pays africains des deux dialogues ont surtout collecté des politiques et des législations, tandis que les États Membres et les institutions européennes ont principalement collecté des projets.

3.4 Saisie de données

Contexte

La collecte des données de 2016 s'est déroulée sous la forme d'un tableau Excel à cinq colonnes qui a été largement diffusé auprès des partenaires du PACV. Malheureusement, les personnes chargées de collecter les données ont pris des libertés de formatage (changement de colonnes, insertion d'informations inadéquates), qui ont entraîné une charge de travail inutile et conséquente au moment du nettoyage des données. L'ensemble des données a été fusionné dans un long tableau Excel, ce qui a rendu l'analyse et la visualisation difficiles en raison du volume important de données. C'est pour cette raison qu'une solution de base de données rapide à mettre en place avec des modules et des interfaces préconstruites a été recherchée. L'interface de la base de données du PACV est conçue pour permettre une saisie de données standardisée grâce à des valeurs prédéfinies inscrites dans des menus déroulants et des capacités de calcul plus performantes.

Principales constatations

Les partenaires du PACV ont souligné qu'une fois la formation sur la collecte de données reçue, il est relativement facile de trouver les champs qui doivent être remplis dans la base de données du PACV. Selon l'enquête, 56 % ont trouvé l'entrée de données facile, tandis que 44 % l'ont trouvée difficile. Les difficultés mentionnées se rapportent principalement au manque d'infrastructure et d'équipement. L'enquête montre également que l'entrée d'une initiative en moins de 15 minutes n'a été possible que pour 48% des répondants, d'où la nécessité d'élaborer davantage de stratégies visant à faciliter la saisie de données. Une autre difficulté mentionnée par les répondants concerne la nature de l'information à saisir, et concerne donc les problèmes liés à la collecte de données.

Les retours fournis par les partenaires du PACV dans le cadre de l'enquête et des entretiens, mentionne que certaines informations relatives aux initiatives ne devraient pas être considérées comme obligatoires. Dans l'enquête, chaque répondant qui a participé à la collecte de données a eu la possibilité de signaler les champs obligatoires de la base de données du PACV qui sont difficiles à remplir (voir Fig. 2 "Répartition de l'expérience de collecte de données par groupe d'entités") et les résultats sont les suivants :

- Les partenaires ont constaté que la saisie des dates de début et de fin des initiatives était difficile. Il arrive souvent que les partenaires ne soient pas certains de la date de début/fin prévue ou de la date de mise en œuvre d'une initiative. Cependant, sans cette information, il est impossible de faire la distinction entre les projets en cours et les projets terminés ou d'analyser l'avancement de leur mise en œuvre au fil des années.
- Les partenaires ont également constaté qu'il était difficile d'entrer les descriptions de projet. Néanmoins, sans cette information, il est impossible d'attribuer de manière précise les domaines et les priorités du PACV aux initiatives saisies.
- Les partenaires ont également eu des problèmes avec l'attribution des informations thématiques. Il est en effet difficile de remplir la section consacrée aux informations thématiques en raison de la structure technique qu'implique le texte du PACV, dans la mesure où quatre menus déroulants hiérarchique sont nécessaires. Néanmoins, sans ces informations, l'ES du PACV ne serait pas en mesure de fournir une analyse de la répartition des projets par domaine et par priorité.
- Certains partenaires ont eu des difficultés avec la section relative au financement. Lorsqu'il s'agit d'organisations internationales et d'institutions régionales telles que l'UE et l'Union Africaine (UA), il peut en effet s'avérer difficile d'établir l'origine exacte des fonds. Toutefois sans ces informations, l'ES du PACV ne serait pas en mesure de procéder comme suit :
 - Fournir une analyse de la répartition du financement des projets par domaine, région/pays, etc.
 - S'assurer qu'il n'y a pas d'initiatives présentes en double dans la base de données du PACV et qui pourraient en altérer l'analyse.

Les partenaires ayant répondu à l'entretien ont formulé divers commentaires sur le partage des données sensibles. Les points suivants sont notamment soulevés :

- Certains partenaires du PACV qui n'ont pas saisi de données ont confirmé que ce n'est pas parce que les données sont confidentielles, étant donné que la plupart sont disponibles en ligne, mais plutôt par manque de ressources.
- D'autres partenaires - pour la plupart des Points Focaux/de Contact provenant de ministères de l'Intérieur - ont confirmé que des données sensibles concernant, par exemple des projets de gestion des frontières, ne sont en effet pas saisies dans la base de données du PACV.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

Les partenaires du PACV ont indiqué au cours des entretiens qu'une procédure de saisie des données plus accessible devrait être élaborée ou, dans certains cas (partenaires du PACV ayant un grand nombre d'initiatives), il pourrait également être envisagée de confier la saisie des données à une équipe chargée de la base de données du PACV.

3.5 Nettoyage et vérification de la qualité des données

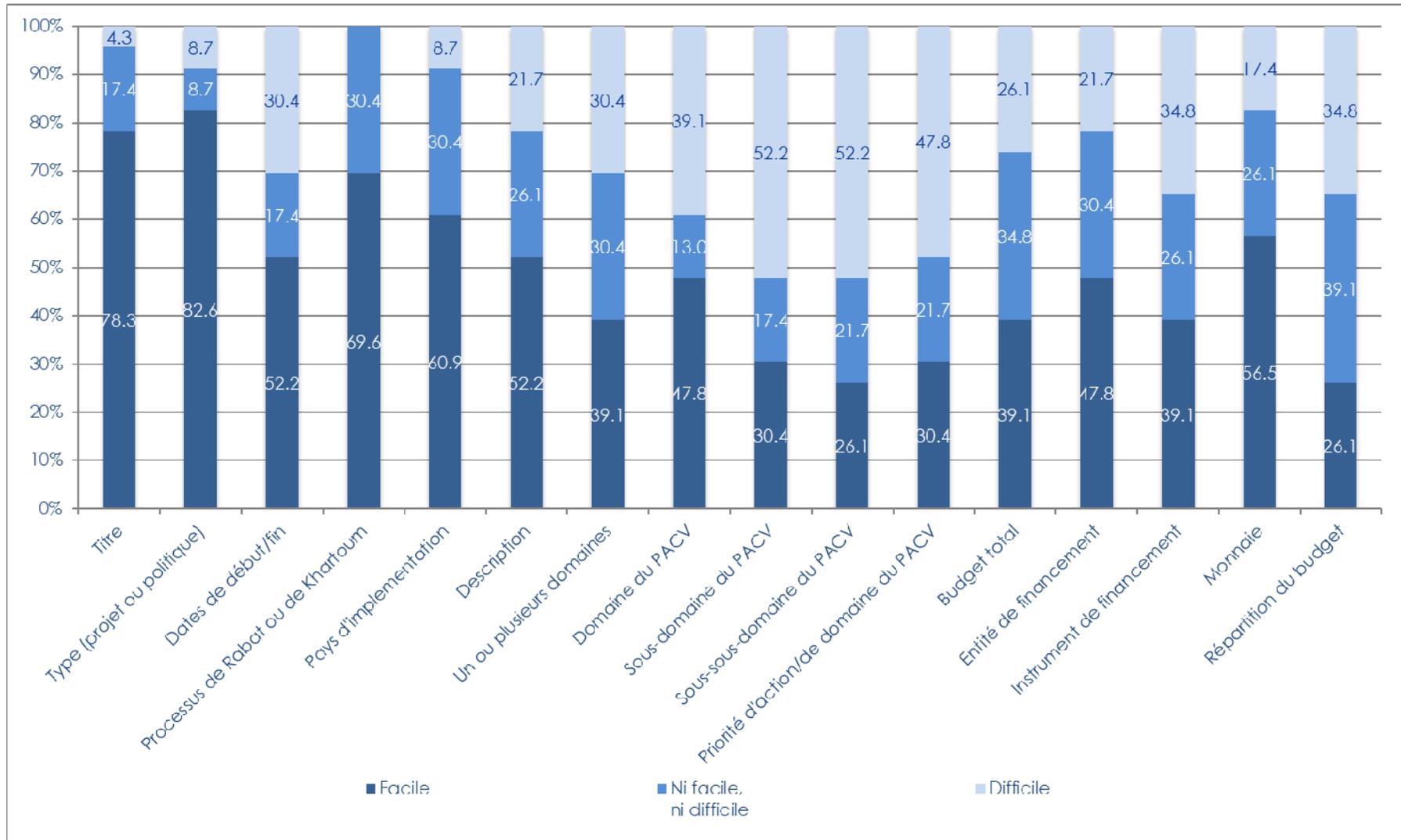
Contexte

Le processus de nettoyage des données a été conçu par l'ES du PACV pour assurer une norme minimale de qualité, d'exhaustivité et d'exactitude des données. Les partenaires du PACV, en particulier les Points Focaux/de Contact qui ont suivi la formation d'introduction à la base de données, ont été sensibilisés à l'importance d'une information minutieuse. Cela garantit que les efforts des partenaires du PACV ne soient pas discrédités par un ensemble de données de qualité relative et, par conséquent, par une analyse de qualité relative. Ainsi, pour chaque série d'initiatives soumise, le Point Focal/de Contact reçoit un retour fondé sur les objectifs suivants et est prié d'apporter les changements appropriés :

- comparabilité : tous les champs obligatoires doivent être remplis ;
- cohérence du contenu : l'assignation des priorités doit correspondre à la description du projet, les parts du budget doivent être additionnées, ou encore le projet saisi ne peut pas avoir de doublon dans la base de données ;
- cohérence linguistique : la langue de saisie est actuellement soit l'anglais soit le français ;
- duplications : l'initiative saisie n'a pas encore été publiée dans la base de données.

Chaque cas de contrôle de la qualité des données implique un processus rigoureux. Les données sont ensuite soit publiées dans la base de données, soit soumises à nouveau au Point Focal/de Contact pour être complétées. Le Point Focal/de Contact reçoit alors une notification écrite indiquant les données manquantes ou incorrectes devant être complétées ou mises à jour.

Le 20 septembre 2018, 23 entités (y compris des pays, institutions et organisations) sur 44 au total, avaient vérifié la qualité et certaines informations sur les données qu'elles avaient soumises : 4 sur 12 pays africains, 15 sur 23 pays européens, 3 sur 5 institutions européennes (dont le FFU), 1 sur 3 organisations internationales.



Graphique 2 - Expérience de saisie des données par domaine de la base de données PACV

Entre juin et septembre 2018, la base de données du PACV a entrepris une procédure de nettoyage des données. Au début du processus, les utilisateurs ont été invités à saisir les informations relatives aux projets et à autoriser l'ES du PACV à effectuer une partie du nettoyage des données. L'ES du PACV serait par exemple plus à même de suggérer des domaines ou des assignations d'actions à l'aide d'une fiche d'information comportant une description détaillée du projet. La collecte et le téléchargement de ces documents se sont avérés être un processus trop lourd pour certains Points Focaux/de Contact, de sorte que cette étape n'a pas été rendue obligatoire. En résumé, il a été décidé que les partenaires du PACV ont la pleine propriété de leurs données et sont donc responsables de leur exactitude. L'ES du PACV ne s'occupe donc pas de recouper les informations, mais s'assure simplement que tous les champs sont complétés uniformément avec les informations pertinentes. Une fois qu'un projet (ou une politique) saisi a été examiné(e), il passe au statut "publié(e)", ce qui permet à tous les utilisateurs de le retrouver immédiatement. Si des corrections n'ont pas été apportées, le projet (ou la politique) reste alors "non publié(e)", ce qui signifie qu'il n'est visible que par l'utilisateur qui l'a saisi et par l'ES du PACV.

Principales constatations

Une grande majorité (92 %) des répondants à l'enquête s'est sentie soutenue par l'ES du PACV tout au long du processus. Un répondant à l'enquête a mentionné qu'il se sentait rassuré par l'idée de recevoir un retour en cas d'insertion de données non valides. En général, les difficultés liées à ces retours concernent le délai accordé pour la consultation en interne et les problèmes techniques.

En ce qui concerne la fréquence et les périodes de cycles, le nettoyage de données est étroitement lié à la collecte de données. Toute recommandation ou décision prise (dans la section ci-dessus) doit donc également s'appliquer à la thématique du nettoyage de données.

Tout au long de la période de saisie et de nettoyage des données, les partenaires du PACV ont exprimé des opinions très différentes quant à la question du soutien que l'ES du PACV devrait apporter afin d'alléger la charge de travail liée au nettoyage des données. Les positions suivantes se sont cristallisées à partir de l'enquête :

- Un seul cycle de nettoyage suffit pour garantir la qualité des données, ce qui signifie que l'ES du PACV ne doit pas inviter un utilisateur à corriger une initiative plus d'une fois mais simultanément ;
- Les initiatives incomplètes ne peuvent être acceptées. Ce qui signifie que si après un cycle de nettoyage, l'utilisateur ne s'est pas conformé aux corrections nécessaires, l'équipe se voit contrainte de ne pas publier l'initiative. Cette mesure est importante pour s'assurer que l'ensemble des données soit homogène et agrégé ;
- L'ES du PACV est mandatée pour effectuer des mises à jour mineures sur les données saisies (telles que corriger l'orthographe, les duplications/répétitions, le format, etc.) mais les partenaires du PACV sont partagés quant à l'idée qu'elle soit également mandatée pour modifier le contenu des données saisies (modifier un domaine ou une action si ils ne correspondent pas à la description du projet, recalculer un budget total si la somme des parties ne correspond pas, ajouter un pays de mise en œuvre qui aurait été oublié sur la liste bien que mentionné dans la description du projet, etc.).

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

L'ES du PACV a également fourni au comité d'organisation de la RFHN du PACV de 2018 une mise à jour mensuelle complète comprenant des indicateurs supplémentaires sur l'état d'avancement du cycle de nettoyage des données (s'étant déroulé entre juin et septembre 2018) tels que les suivants :

- Le nombre de partenaires du PACV ayant été contactés afin qu'ils soumettent les initiatives mises à jour

- Le nombre de partenaires du PACV ayant mis à jour les initiatives
- Le nombre d'initiatives mises à jour par partenaire
- Le nombre d'initiatives vérifiées par l'ES du PACV pour s'assurer de la qualité des données

Ces chiffres ont été utilisés par les comités d'organisation afin de faire le point sur les progrès réalisés et pour inciter les partenaires du PACV n'ayant pas été actifs dans le suivi des engagements du PACV à l'être davantage. En septembre 2018, il était estimé que 52 % des partenaires du PACV qui participent à la collecte de données, nettoient et vérifient également la qualité de leurs données. Ceci a permis la publication de 1 252 initiatives vérifiées. Ce nombre est en partie influencé par le fait que certains partenaires du PACV n'ont actuellement pas de Point Focal ou parce que l'identification d'un Point de Contact approprié et disponible est toujours en cours.

3.6 Analyse des données et utilisation de la base de données

Contexte

En préparation de la RFHN du PACV de 2018 en Éthiopie, l'ES du PACV et les secrétariats des Processus de Rabat et de Khartoum ont été chargés de préparer une analyse quantitative des données recueillies, axée sur les intrants (ressources). L'ES du PACV s'est d'abord centrée sur l'élaboration du rapport global ou rapport de La Valette, qui donne un aperçu complet de l'état d'avancement du suivi du PACV. Le rapport global a servi de base aux comités de rédaction des processus de Rabat et de Khartoum afin d'élaborer leurs rapports d'analyse respectifs pour la réunion de novembre 2018 en Éthiopie.

Principales constatations

Au moment de l'enquête (novembre 2018), 55 % des répondants mentionnaient utiliser la base de données, dont 45 % d'entre eux estimant l'avoir utilisée 1 à 5 fois par semaine depuis leur inscription. Les répondants à l'enquête ont indiqué que dans les cas où ils utilisent la base de données du PACV à d'autres fins que le cycle de collecte et de nettoyage de données c'est pour chercher des informations en vue de préparer les réunions Rabat/Khartoum/PACV et les réunions internes sur les questions relatives au PACV. Dans une moindre mesure, certains ont également utilisé la base de données pour identifier les initiatives fructueuses et en rendre compte aux acteurs externes du suivi du PACV, ou pour effectuer des recherches pour élaborer un document sur les domaines thématiques liés au PACV.

Interrogés sur le type d'analyse dont ils auraient besoin, les répondants à l'enquête ont exprimé des attentes très diverses, dont :

- Certains ont souligné la nécessité de connaître les données agrégées essentielles telles que :
 - Les types de projets par domaine et par région ;
 - Les partenaires de mise en œuvre par domaine, région et bailleur de fonds (demande principalement émise par les pays africains des Processus de Rabat et de Khartoum) ;
 - Les projets en cours/complétés par région et par bailleur de fonds.
- Certains insistent sur la réalisation d'évaluations, telles qu'une analyse coût-bénéfice ("Les extrants des projets correspondent-ils aux coûts des intrants ?") ;
- Certains répondants à l'enquête souhaitent recevoir des produits de communication finalisés tels que : "des données quantitatives accompagnées de graphiques" ou simplement pouvoir comparer le suivi au niveau de La Valette, régional et national ;
- Un répondant a insisté sur l'analyse des 89 actions ciblées (A) qui sont tout aussi importantes (que les 16 actions prioritaires (AP)) ;
- Un autre répondant a fait part de son intérêt pour l'analyse des duplications d'initiatives par différent bailleur de fonds et organisation de mise en œuvre sur le terrain.

Lors de l'entretien, il a été demandé aux Points Focaux/de Contact s'ils avaient reçu l'infographie (voir ANNEXE 2) préparée pour la RFHN du PACV de 2018. Alors que cela semble avoir été le cas pour beaucoup, il apparaît que la diffusion n'a toutefois pas été optimale car l'infographie n'a pas atteint ceux qui n'étaient pas présents. Tous cependant, ont confirmé que de tels formats (macroanalyses compréhensibles et colorées) sont attrayants et doivent être communiqués tant à l'interne qu'à l'externe.

Les personnes interrogées ont également fait part de la méthode qu'elles préfèrent pour recevoir ces infographies à l'avenir. Il ressort que ceux qui ont participé à la collecte et au nettoyage de données, pays africains et pays européens confondus, préféreraient apprendre à extraire et à visualiser les données eux-mêmes. Ceux qui ne l'ont pas fait préfèrent contacter l'ES du PACV de manière ad hoc et recevoir des infographies complètes par courriel. Certains sont ouverts aux deux options, dépendant des capacités de l'ES du PACV.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

A partir de décembre 2018, l'ES du PACV s'est concentrée sur la conception du rapport de chaque entité, qui donne un aperçu de la contribution de chacune de celles-ci (pays ou organisation) au suivi du PACV.

3.7 Accès à la base de données du PACV

Principales constatations

Lors du développement de la base de données du PACV en 2017, les discussions ont porté sur l'équilibre à trouver entre l'octroi de suffisamment de points d'accès et la limitation de l'accès à la base de données du PACV. La raison pour laquelle l'accès est restreint est de tenter de prévenir le risque que certains acteurs partagent des données qui ne sont pas accessibles au public. Il a été décidé que les Points Focaux des Processus de Rabat et de Khartoum deviennent automatiquement des Points Focaux de la base de données du PACV car via les Dialogues, ils sont idéalement placés pour recevoir des informations sur le PACV et les transmettre à leurs hiérarchies respectives. En outre, un poste de soutien appelé "Point de Contact" a été créé pour partager ou prendre en charge les tâches techniques de collecte, de saisie et de nettoyage des données. Cette structure a été approuvée par les partenaires du PACV. Tout au long de la procédure de collecte de données de 2018, les Points Focaux/de Contact se sont rendu compte qu'un effort significatif avait été fait pour mieux répartir la charge de travail et que, par conséquent, des Points de Contact supplémentaires seraient bénéfiques. La moitié des partenaires du PACV interrogés ont indiqué que des ressources supplémentaires (financières, humaines et techniques) n'avaient pas été obtenues, alors qu'elles sont nécessaires pour permettre de se conformer au PACV. 82 % des répondants à l'enquête (Points Focaux/ de Contact combinés) sont disposés à accorder plus de points d'accès par entité (pays, institution ou organisation), mais il n'y a pas de consensus quant au nombre de points d'accès supplémentaires qui pourraient être nécessaires à chaque entité :

- Selon la majorité des répondants à l'enquête, il faudrait au moins 3 points d'accès par entité ;
- Un répondant a suggéré que les entités devraient pouvoir demander autant de points d'accès que nécessaire, en s'éloignant du système actuel de seulement 2 points d'accès par entité ;
- Un autre répondant n'a pas été en mesure de prendre de décision, mentionnant qu'il faudrait du temps pour donner une réponse appropriée, car la question pourrait probablement susciter un certain intérêt en interne ;
- Un autre répondant au sondage a mentionné que le système à deux points d'accès devrait être conservé et que seuls des accès supplémentaires devraient être accordés aux visiteurs ;
- Un répondant à l'enquête a clairement identifié 3 personnes réparties par institution, car cela permettrait aux pays de saisir les initiatives des diverses institutions/ministères.

Dans le même esprit, les partenaires du PACV ont eu la possibilité de limiter l'accès à un certain nombre d'initiatives de la base de données du PACV. Actuellement, seuls les Points Focaux peuvent voir toutes les initiatives saisies par tous les partenaires du PACV. De leur côté, les Points de Contact n'ont accès qu'aux initiatives qu'ils ont eux-mêmes saisies ou qui ont été saisies par le Point Focal concernant son entité. Ce qui signifie qu'ils n'ont qu'un accès restreint et ne peuvent visualiser que la contribution de leur entité. Cet arrangement a été approuvé par les partenaires du PACV lorsqu'il a été présenté aux RFHN des Processus de Rabat et de Khartoum. Elle reposait sur la logique suivante : l'appropriation du processus et l'analyse des données devraient provenir des Points Focaux, tandis que les Points de Contact ne sont censés être envisagés que pour fournir un soutien technique. Dans le contexte de l'année écoulée, il est maintenant clair que les efforts liés aux activités de suivi du PACV dépassent les prévisions des partenaires du PACV. Même si les Points Focaux continuent à les soutenir, les Points de Contact doivent assumer des responsabilités considérables (exactitude des données et analyse des données) et ont donc besoin d'un accès plus large à la base de données du PACV.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

Un constat supplémentaire concerne l'intérêt que le suivi du PACV a suscité. Dès le début, avec la publication de rapports et d'articles sur les sites internet des Processus de Rabat et de Khartoum, la base de données du PACV a gagné en popularité auprès du secteur de la migration. Les tierces parties intéressées communiquent régulièrement avec l'ES du PACV et sollicitent un accès à l'ensemble des données. Jusqu'à présent, l'accès en tant que visiteur était accordé au requérant s'il était lié à un Point Focal/de Contact et à des fins de synergie, comme dans le cas où il serait utile de relier le suivi du PACV à d'autres initiatives connexes. Par exemple en donnant accès à l'équipe de la fenêtre opérationnelle « région Corne de l'Afrique » du FFU afin d'améliorer la coordination entre les différentes directions et/ou agences de la Commission européenne. Les institutions européennes et les organisations internationales ont exprimé leur souhait d'élargir le nombre total de points d'accès une fois que la base de données du PACV sera pleinement développée et que plusieurs procédures de collecte et de nettoyage de données auront permis d'obtenir un ensemble de données de qualité. Les deux estiment quant à elles qu'un accès plus large à l'ensemble des données permettrait d'assurer une certaine visibilité, d'apporter un éclairage positif sur les efforts déployés dans le cadre du suivi du PACV et enfin, de partiellement compenser les efforts respectifs considérables que représente la collecte de données. Un répondant africain a souligné que le fait d'accorder un accès « d'observateur » même restreint "a contribué à la transparence du processus de La Valette". Si les partenaires du PACV sont d'accord, l'accès en tant que visiteur pourrait être envisagé pour les universitaires (fortement représentés parmi les tiers sollicitant une demande d'accès à la base de données du PACV) ou les organisations de la société civile (OSC, acronyme tiré de l'anglais), y compris les organisations non gouvernementales (ONG), qui pourraient à l'avenir jouer un rôle plus actif au sein des dialogues sur la migration.

3.8 Sessions de formation

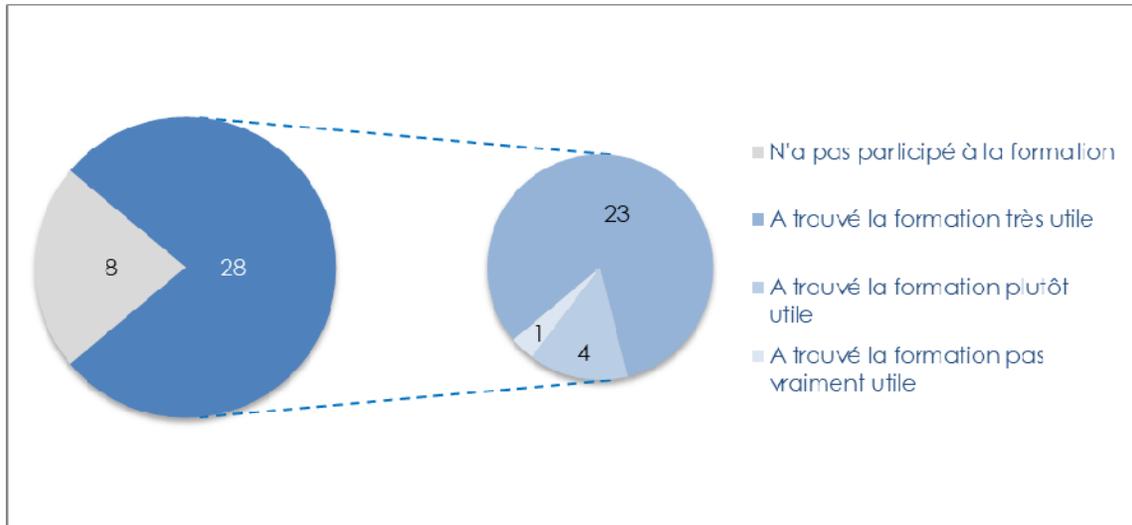
Contexte

Depuis le départ, la base de données comportait un volet formation. Au début du projet, l'ES du PACV a invité tous les Points Focaux/de Contact à une formation d'introduction. Cette formation initiale était axée sur la collecte, la saisie et le nettoyage des données dans la base de données. Les partenaires du PACV ont réagi avec enthousiasme, suscitant une forte demande, ce qui a entraîné la nécessité de prolonger la période de formation et d'offrir la formation sous diverses formes. L'équipe a formé environ 85 Points Focaux/de Contact (80 %) par le biais de six sessions de formation sur

place, en marge des réunions des processus de Rabat et de Khartoum, et de 36 sessions de formation en ligne entre fin 2017 et fin 2018.

Principales constatations

D'après les résultats de l'enquête, 82 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles trouvaient la formation du PACV sur la collecte de données "extrêmement/très utile" (14 % "plutôt utile" et 4 % "pas vraiment/absolument pas utile"). Certains répondants ont ajouté qu'ils la trouvaient "essentielle" et "éducative".



Graphique 3 - Participation aux sessions de formation de la base de données du PACV et satisfaction

Parmi les défis rencontrés au cours de la formation certains semblent être liés à des difficultés techniques (connexions internet instables pendant la formation) ou à des retards liés à la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données. Les partenaires du PACV apparaissent divisés quant à la question de la durée de la formation : un répondant a indiqué que la formation devrait être plus longue (1 à 2 jours au lieu de 2 heures) alors que d'autres l'ont trouvée trop longue.

La plupart des répondants à l'enquête (54 %) ont indiqué qu'ils aimeraient répéter la formation d'introduction afin d'améliorer leur compréhension de la base de données. Environ 60 % ont indiqué qu'ils aimeraient recevoir des formations ciblées sur des sujets tels que la collecte de données, tandis que 69 % aimeraient recevoir une formation sur l'analyse des données et l'extraction de rapports.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

L'ES du PACV a également expérimenté un type de formation sur place alternatif, lors d'une mission dans un État partenaire africain du PACV en mars 2018. Cette activité a permis de déterminer si, à l'avenir, l'échéancier de l'équipe chargée de la base de données du PACV devrait comporter des ateliers ciblés de renforcement des capacités sur l'utilisation de la base de données. La formation a rassemblé des collègues parmi les Points Focaux/de Contact, qui devaient participer à la collecte de données. Malheureusement, la mission n'a pas donné les résultats escomptés étant donné qu'aucune donnée n'a été saisie par cet État partenaire du PACV, ce qui met en évidence l'ensemble des difficultés que certains partenaires du PACV peuvent rencontrer dans le cadre de son suivi.

3.9 Suivi et évaluation (S&E) : collecte des résultats, des extrants, des réalisations (effets directs) et des impacts des projets

Principales constatations

Tout au long de la période de test, les partenaires du PACV ont régulièrement réaffirmé, de manière formelle ou informelle, leur intérêt pour un outil offrant plus que des fonctionnalités de cartographie et d'extraction de rapports/d'analyses. Un répondant a mentionné le récent rapport de la Cour des comptes européenne qui soulignait que le FFU, qui constitue une part assez importante du suivi du PACV, doit harmoniser son système de contrôle entre ses trois fenêtres opérationnelles. En effet, compte tenu de la charge de travail qui sous-tend la collecte de données, l'exercice ne peut être considéré comme vraiment utile qu'une fois que des données sur les résultats du projet ou même sur les extrants, réalisations (effets directs), impacts de celui-ci sont recueillies, permettant ainsi d'évaluer les coûts-bénéfices et de partager les meilleures pratiques. Certains ont même fait l'effort de déjà fournir cette information lors de la collecte de données de 2018, bien qu'elle n'ait pas été obligatoire.

Compte tenu de la volonté susmentionnée des acteurs du PACV d'aller au-delà du champ d'application actuel, l'enquête visait surtout à obtenir des informations sur la capacité des différents protagonistes à collecter des résultats et à savoir dans quelle mesure ils seraient prêts à partager ces informations. Selon l'enquête, 54 % des répondants recueillent les résultats des projets moins de 50 % du temps.

Les pratiques de collecte de données sur les résultats des projets varient d'une entité à l'autre. Par exemple, les organisations internationales collectent les résultats des projets entre 75 et 100 % du temps, tandis que 15 % des pays européens collectent les résultats des projets dans l'entièreté des cas, 8 % très souvent (75-99 % du temps), 23 % fréquemment (50-75 %), 15,5 % parfois (25-50 %), 23 % rarement (1-25 %) et 15,5 % jamais (23 %).

Certaines des difficultés principales soulignées par les répondants à l'enquête incluent :

- Des difficultés internes :

- L'absence de cadres institutionnels de suivi et évaluation (S&E) au sein de l'institution concernée ;
- Le manque d'harmonisation des différents dispositifs internes de S&E ;
- L'absence de pratiques internes de S&E ;
- Le degré de volonté, de disposition et de capacité des collègues à recueillir et à partager des données sur les extrants.

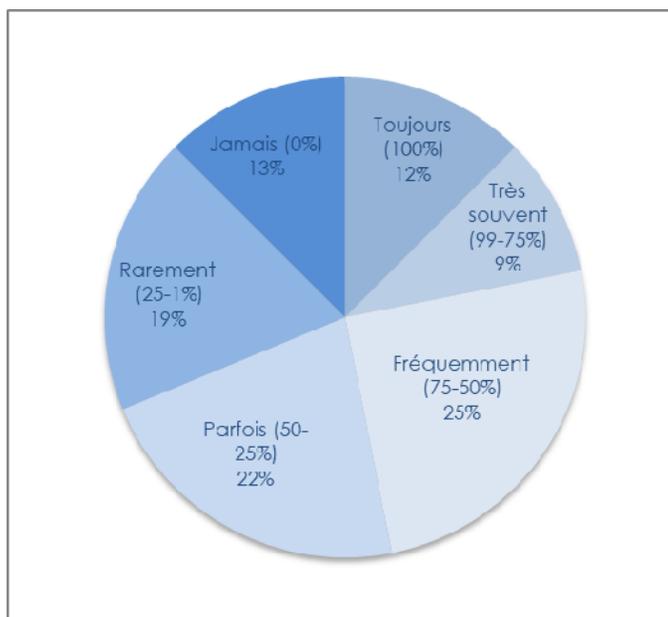
- Des difficultés personnelles :

- Le manque d'expertise en S&E

mis en évidence par les répondants à l'enquête qui ne savaient pas trop comment répondre aux questions portant sur les résultats des projets.

- Des difficultés externes:

- L'extrait s'apparente trop à des données sensibles pour être partagé.



Graphique 4 - Fréquence de la collecte des extrants par les partenaires du PACV, indépendamment du suivi du PACV

- Le manque d'harmonisation entre les différents processus de S&E nationaux, du FFU et du PACV signifie que les pays ne sont pas en mesure de fournir l'information spécifique demandée (par exemple, la répartition par genre et par âge).
- Le manque de perception en interne de la valeur ajoutée de la collecte des résultats des projets exige beaucoup de négociations internes et de flexibilité.

Face à toutes ces difficultés, il a été demandé aux personnes interrogées de préciser si des extraits communs partagés entre les partenaires du PACV seraient utiles, ce à quoi l'un/e a répondu que ce serait le cas si, a) une même structure (résultats, extraits, réalisations (effets directs), impacts) était appliquée aux domaines et aux priorités et si, b) les résultats des différents domaines étaient comparables.

Sur base de l'enquête et des entretiens, il semble que le faible taux de collecte des extraits par les partenaires rende le suivi de la mise en œuvre du PACV ardu et ce, même dans le cas où la mise au point d'une structure d'extraits commune serait envisagée.

Le commentaire de l'équipe du suivi du PACV

Au niveau technique, la collecte de données sur les extraits dans la base de données du PACV est faisable, mais nécessite des ressources supplémentaires pour le développement, les tests et la collaboration entre tous les partenaires du PACV (dont le FFU). L'enquête a révélé à cet égard un ensemble de défis cruciaux qui en résumé, soulignent la nécessité d'une concertation globale, inclusive et approfondie entre les partenaires. En ce qui concerne la section des extraits déjà existante dans la base de données, des informations semblables ont été recueillies, à savoir que le niveau de répartition par genre et par âge est trop détaillé pour pouvoir être appliqué.

4. Recommandations

4.1 L'objectif de rapportage du PACV

1. *Les activités du processus de suivi (y compris la base de données) doivent se poursuivre.*
2. *La base de données du PACV est un outil axé sur la demande : davantage d'efforts doivent être faits de part et d'autre pour s'engager de manière proactive dans les activités du PACV et pour inclure tous les acteurs concernés.*

4.2 Prise de décision conjointe sur la mise à jour du PACV par les partenaires du PACV

Les discussions en cours sur la mise à jour du PACV ont commencé début 2019 dans le cadre des Processus de Rabat et de Khartoum. Il est essentiel de souligner que ces considérations politiques sont étroitement liées à certains aspects techniques de la base de données, ce qui signifie que toute modification apportée au PACV devra être reflétée dans la base de données et potentiellement dans les données des partenaires, et nécessitera des ressources supplémentaires. Du point de vue de la gestion des données, il serait également judicieux de mettre à jour le PACV afin de faciliter la collecte et l'analyse des données en synthétisant le nombre d'actions prioritaires (AP) et d'actions ciblées (A). Ces efforts seraient d'autant plus nécessaires si les partenaires décidaient d'aller de l'avant avec la mise en place d'une structure de S&E propre au PACV. Les recommandations suivantes pourraient être envisagées :

Au niveau des dialogues :

3. *Ouvrir un espace de consultation approfondie pour les partenaires du PACV et recueillir les différents points de vue et suggestions visant à l'amélioration du PACV ;*
4. *Mobiliser une expertise en S&E dans le cadre de la mise à jour du PACV afin de soutenir le renforcement de la structure et de la formulation d'un éventuel cadre de S&E et d'ainsi permettre d'assurer la cohérence des objectifs et la mesure des résultats ;*
5. *Ajuster avec parcimonie, en tenant compte du fait que tout changement structurel devra être reflété dans les données qui ont été recueillies dans le passé et nécessitera d'apporter des modifications (sur la base de données du PACV) ;*



Au niveau de l'ES du PACV :

6. *Rédiger un guide pour aider les Points de Contact à déterminer quelles priorités du PACV correspondent à leurs initiatives, si l'ES du PACV n'est pas mandaté pour faire la saisie des données.*

4.3 Collecte de données

La collecte de données demeure l'étape clé de la gestion des données du PACV et devrait être améliorée et adaptée à la diversité des besoins des partenaires du PACV.

Au niveau des dialogues :

7. *Ajouter le processus de suivi du PACV aux points permanents de l'ordre du jour des réunions des Processus de Rabat et de Khartoum.*

Au niveau des partenaires du PACV :

8. *Signaler à l'ES du PACV toutes les contributions de financement complémentaires aux financements régionaux afin d'éviter les duplications d'initiatives ou de budgets ;*
9. *Veiller à trouver un équilibre entre la collecte de projets et de politiques ;*
10. *Solliciter l'information requise dans les champs de la base de données du PACV obligatoire.*
11. *Solliciter l'assistance de l'ES du PACV pour la collecte de données si nécessaire.*

Au niveau de l'ES du PACV:

12. *Établir et diffuser un plan et un cycle de collecte de données clair pour la base de données du PACV incluant :*
 - Des dates limites pour une collecte de données et un processus de nettoyage ponctuels, les partenaires du PACV préférant une collecte de données continue peuvent le faire ;
 - La mise à jour de la méthodologie à appliquer pour la collecte de données, ainsi que pour les initiatives financées (pour les projets) ou soutenues (pour les politiques) par des acteurs non partenaires du PACV et uniquement si elles sont directement liées aux priorités du PACV ;
13. *Étendre l'offre de formation à la collecte de données ;*
14. *Préparer des lignes directrices affinées pour la collecte de données incluant d'autres scénarios (collecte de données pour les projets de recherche, pour les programmes de financement multilatéraux, etc.) ;*
15. *Fournir un soutien sur demande par le biais de recherches effectuées en ligne ou directement avec le partenaire.*



4.4 Saisie de données

Afin de réduire le fardeau de la saisie manuelle des données pour les partenaires du PACV, une approche plus simplifiée pourrait inclure en terme de :

16. *Mandater l'ES du PACV pour faire la saisie des données et continuer d'offrir aux partenaires du PACV la possibilité de saisir leurs données manuellement ;*
17. *Accroître les capacités de soutien technique de la base de données du PACV ;*

4.5 Nettoyage et le contrôle de la qualité des données

Modalités méthodologiques :

18. *Mandater l'ES du PACV pour effectuer effectue des changements portant sur le contenu saisi (parts de budget et total non concordants, attribution des domaines et priorités, etc.), afin de garantir l'exactitude et l'uniformité de l'ensemble de données, à condition que le Focal Point/ de Contact soit informé en permanence.*

Modalités techniques :

19. Une boîte de dialogue insérée dans l'interface de saisie améliorera les échanges entre chaque utilisateur et l'ES du PACV pour informer des mises à jour effectuées, si celles-ci ont été mandatées et des corrections à apporter ;
20. Des notifications automatiques émises par la base de données du PACV pour encourager l'utilisateur à:
 - changer le statut d'état d'avancement d'un projet de « en cours » à « terminé »
 - ou alerter à propos d'un commentaire récent inséré par l'ES du PACV

4.6 Analyse de données

L'objectif ultime de la base de données est d'informer les partenaires du PACV de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce dernier grâce à un certain nombre de rapports et d'éléments visuels. Ces aspects devraient être d'avantage développés et adaptés aux besoins des partenaires.

21. Prédéfinir et proposer des analyses de données agrégées sous forme de diagrammes, cartes et graphiques à différentes échelles (La Valette, Rabat, Khartoum, national, institutionnel et organisationnel) et à l'ensemble des partenaires du PACV ;
22. Offrir une formation sur la recherche et l'analyse de données aux Points Focaux/de Contacts afin de les aider à utiliser les outils du suivi du PACV pour développer des analyses de données personnalisées ;



4.7 Diffusion des données, communication et visibilité

Le potentiel de la base de données a été reconnu par la majorité des partenaires. En ce sens, les données stockées devraient être davantage exploitées et utilisées à des fins diverses.

23. Consigner et relater les modifications techniques effectuées via l'envoi de notifications concernant les mises à jour de la base de données aux utilisateurs actifs et intéressés.
24. Développer la communication et diffuser des outils de visibilité en présentant l'analyse des données du PACV afin de :
 - Démontrer la valeur ajoutée de la base de données du PACV, et donc inciter à la collecte ;
 - Fournir différents canaux de communication, outils et sites web.



4.8 Accès à la base de données

Les modalités d'accès à la base de données devraient être révisées selon la plupart des partenaires du PACV.

25. Réviser les règles d'accès des utilisateurs à la base de données du PACV :

- Accorder l'accès à de nouveaux points de contact pour leur permettre de trouver des bonnes pratiques (par exemple, toute information relative au développement et à l'emploi, etc.) ;
- Donner accès à toutes les initiatives publiées par l'ensemble des partenaires du PACV aux Points de Contact.

26. Réviser les règles d'accès des visiteurs de la base de données du PACV :

- Permettre l'accès temporaire aux nouveaux Points de Contact s'il(s) figure(nt) sur la liste d'un Point Focal et qu'ils sont mandatés pour la saisie ;
- Accorder le statut de visiteur à des tiers intéressés (du secteur de la migration) qui s'étaient vu accorder le statut de visiteur dans le passé (mentionnant les dates et les motifs) ;
- Formuler des règles de réglementation de l'accès de tiers provenant des milieux universitaires ou des OSC intéressés par le visionnage des données.

4.9 Sessions de formation

27. Adapter la formation d'introduction au PACV dans un format d'apprentissage en ligne interactif et inclure :

- Une disponibilité ininterrompue sur le Web pour permettre aux nouveaux Points Focaux/de Contact de télécharger le contenu et de l'utiliser lorsqu'ils rejoignent le projet ;
- Des modules indépendants autorythmé;
- Un apprentissage participatif, comprenant des jeux-questionnaires, des champs offrant la possibilité de poser des questions/ laisser des commentaires pour permettre des ajustements (techniques ou substantiels).

28. Développer et offrir des formations spécialisées supplémentaires pour des entités spécifiques, si les ressources le permettent.

- Mettre l'accent sur des formations ciblées sur la collecte, l'analyse et le rapportage des données.

La mise en œuvre d'un tel outil de formation peut être programmée en fonction de la date de la prochaine collecte de données et est soumis à des restrictions budgétaires.

4.10 Structure de suivi et évaluation (S&E) du PACV

Comme indiqué plus haut dans la section consacrée aux principales observations, la base de données du PACV est actuellement un outil de rapportage et n'a pas encore pleinement développé son aspect de suivi. Cela s'explique par divers éléments, dont l'absence d'extrants et d'indicateurs et plus généralement, d'un cadre logique rationalisé du PACV. La diversité des cadres de suivi et d'évaluation utilisés par les partenaires du PACV et l'absence de normes communes constituent un autre défi identifié. En outre, un certain nombre de partenaires ne recueillent pas d'extrants ou d'indicateurs et ne seraient donc pas en mesure de fournir ces informations. Par conséquent, la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation du PACV serait un exercice extrêmement complexe et exigeant en terme de ressources pour les partenaires. Toutefois, cela permettrait d'évaluer réellement l'impact des actions mises en œuvre dans le cadre du PACV et de voir ce qui fonctionne le mieux. Dans le cas où les partenaires jugeraient nécessaire d'élaborer un tel cadre, les recommandations ci-dessous pourraient être mises en œuvre.

29. *Développer un cadre complet de S&E pour le PACV basé sur :*
- Des structures existantes de S&E provenant des initiatives des partenaires du PACV ;
 - Des indicateurs communs qui rendent compte des extrants, des réalisations (effets directs) et des objectifs prévus par les initiatives du PACV ;
 - Les cadres existants de S&E des trois fenêtres opérationnelles du FFU ;
 - L'approbation du cadre par les partenaires du PACV.
30. *Mettre en œuvre la collecte de données de suivi :*
- Concevoir des supports de communication pour les Points de Contact dédiés à la valeur ajoutée de la collecte des extrants des projets sur base de l'exemple du FFU et afin d'encourager les collègues en interne à participer ;
 - Offrir une formation de S&E du PACV aux Points de Contact qui en font la demande, comprenant également un diagnostic sur les sources potentielles de données à propos des extrants d'un projet ;
 - Allouer plus de temps à la collecte des résultats, des extrants, des réalisations (effets directs) et des impacts d'un projet afin de permettre à tous les Points de Contact de faire l'objet d'une consultation interne approfondie ;
 - Mettre en œuvre des plans d'évaluation sommative et formative.

La mise en œuvre de ces recommandations ne pourra être poursuivie que lorsque les discussions en cours sur la mise à jour de la structure thématique du PACV seront terminées.

ANNEXE 1 – Méthodologie du rapport sur les leçons apprises

L'exercice sur les enseignements tirés a été lancé en novembre 2018. Il a été conduit par l'équipe chargée de soutenir les Secrétariats des Processus de Rabat et de Khartoum (à savoir le projet de soutien MMD, mis en œuvre par l'ICMPD), et plus précisément, par l'ES du PACV qui est chargée du développement technique et opérationnel du suivi. L'outil de suivi et de rapportage du PACV comprend d'une part la base de données du PACV et d'autre part les procédures connexes (sessions de formation, collectes de données) et la documentation qui l'alimente et la régit.

L'ES du PACV a appliqué une méthodologie de recherche mixte, ce qui signifie que des méthodes quantitatives (enquêtes) et qualitatives (entretiens auprès d'un échantillon représentatif) ont été utilisées pour recueillir des informations destinées à alimenter le présent rapport. L'ES du PACV a également compilé des courts récapitulatifs visant à partager des informations sur les connaissances des initiés.

2.1 Enquête en ligne

2.1.1 Élaboration de l'enquête

Le but de l'enquête était de recueillir des informations sur l'engagement des partenaires et leur facilité à utiliser la base de données du PACV afin de permettre le développement d'un soutien et de futurs outils de renforcement des capacités ciblés en fonction de leurs besoins. Les sujets spécifiques de l'enquête comprenaient notamment :

- L'affiliation du répondant
- L'expérience avec la collecte de données
- L'expérience avec la saisie et le nettoyage de données
- L'expérience et les attentes en matière d'analyse de données
- L'utilisation de la base de données
- L'accès à la base de données et aux données
- La collecte des résultats des projets
- L'expérience et les attentes en matière de formation

2.1.2 Diffusion de l'enquête

L'enquête a été lancée lors de la réunion de suivi du PACV de 2018 en Éthiopie, en s'appuyant sur l'élan donné par l'adoption des Conclusions conjointes. Concrètement, une invitation à participer a été envoyée aux 83 utilisateurs de la base de données du PACV (qui viennent de 57 entités différentes). La priorité a été donnée à ceux qui ont participé aux activités de suivi du PACV afin de modéliser et de peser sur le futur format des activités. Les partenaires du PACV ont bénéficié d'un délai généreux de 4 semaines (15 novembre - 10 décembre) pour participer à l'enquête. L'ES du PACV a également fait preuve de souplesse quand certains participants se trouvaient dans l'impossibilité de respecter la date limite pour répondre à l'enquête. Durant la période d'enquête, les 83 individus sollicités ont reçu deux rappels par courriel ainsi qu'un appel téléphonique personnel pour encourager le taux de participation.

2.1.3 Participation à l'enquête et résultats

Au total, 47 partenaires du PACV ont répondu à l'enquête (taux de participation = 56 %). Environ 23 % des personnes interrogées étaient des Points Focaux et 72 % étaient des Points de Contact. En analysant le taux de participation, il apparaît que deux groupes d'entités du PACV n'ont pas atteint la

majorité qualifiée ; seuls 46 % de tous les États membres européens ont répondu à l'enquête alors qu'aucune institution africaine ne l'a fait (Figure 1). A l'avenir, des efforts doivent être faits de part et d'autre pour inclure les acteurs des institutions africaines.

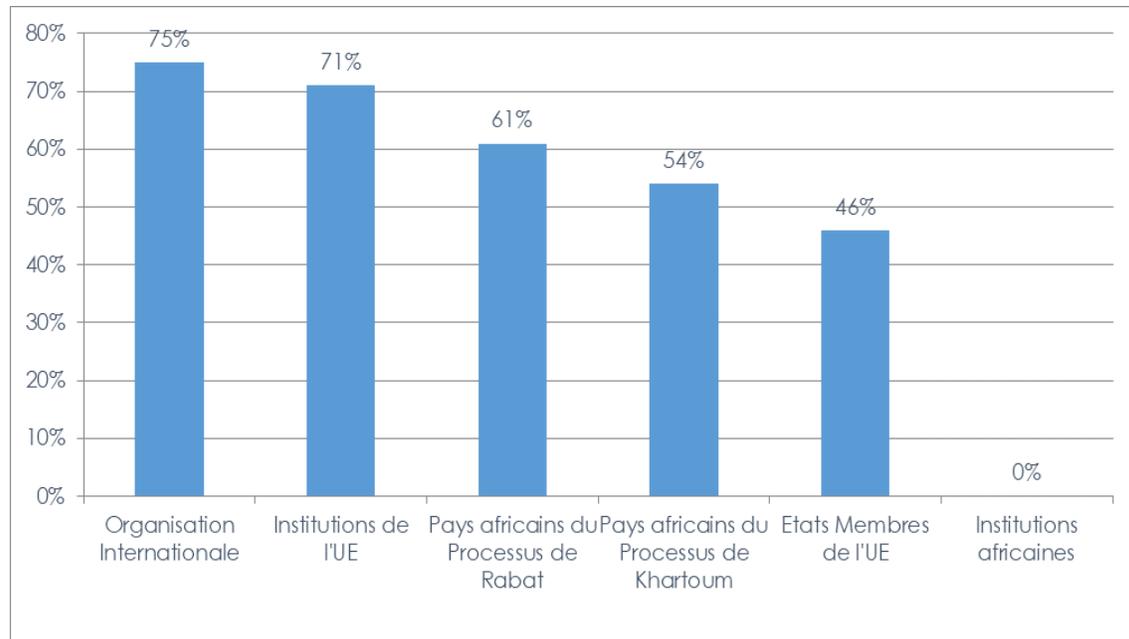


Figure 5 - Participation par entité par ordre décroissant

Les modifications suivantes ont été apportées aux données des résultats de l'enquête pour permettre une meilleure analyse :

- Les incohérences dans la structure logique de l'enquête dues aux différences entre la version francophone et anglophone ont été corrigées à l'aide du logiciel d'analyse statistique SPSS d'IBM;
- Les questions à 5 points utilisant l'échelle de Likert ont été transposées en une échelle à 3 points ("très bon" et "bon" sont devenus "bons", "neutre" est resté "neutre", "mauvais" et "très mauvais" ont été regroupés en "mauvais").

Enfin, deux opportunités ont été identifiées :

- L'enquête a servi de base à l'élaboration des questions d'entretiens ;
- Les résultats de l'enquête permettent non seulement de corroborer le rapport sur les enseignements tirés via le présent rapport, mais ils pourraient également fournir une base solide pour l'élaboration d'activités de suivi ciblées du PACV.

2.2 Entretiens

2.2.1 Élaboration des entretiens

Les entretiens avaient pour but de mieux comprendre les réalités de travail de certains intervenants en observant les tendances qui se dégagent de l'enquête. Les entretiens ont également permis une discussion constructive avec les partenaires du PACV sur leur vision stratégique pour l'avenir de la base de données.

Le guide d'entretien comprenait des questions axées sur les sujets clés suivants :

- Les objectif(s) du PACV et de son suivi
- L'expérience de la collecte de données
- L'expérience de la saisie et du nettoyage de données
- L'analyse des données et leur diffusion
- L'expérience d'utilisation de la base de données
- La base de données et l'accès aux données
- La collecte des résultats du projet
- L'expérience et les attentes en matière de formation

Comme pour l'enquête, les entretiens ont été adaptés aux différents profils des répondants en anticipant les contributions qu'ils seraient en mesure d'apporter. Tout en suivant le guide d'entretien, les enquêteurs ont adapté la ligne de questions à l'expérience et à l'implication de son homologue. Les transcriptions des entretiens sont anonymes. Les partenaires du PACV ont eu la possibilité de mener l'entretien en français ou en anglais.

2.2.2 Échantillonnage

L'ES du PACV a interrogé un échantillon ciblé d'intervenants clés de diverses entités et régions en utilisant les critères suivants :

- Le degré de participation active/inactive aux activités de suivi du PACV ;
- La taille du groupe d'appartenance ;
- La disponibilité et la volonté d'être interrogé.

Au total, sept répondants ont refusé d'être interrogés :

- **Une** institution africaine
- **Une** institution européenne
- **Deux** pays africains du Processus de Khartoum
- **Trois** pays africains du Processus de Rabat
- **Une** organisation internationale

Les sept personnes interrogées incluent :

- Deux pays africains du Processus de Rabat ;
- Deux pays africains du Processus de Khartoum ;
- Deux États membres européens ; (dont l'un impliquant deux entretiens et le retour de collègues en interne) ;
- Une organisation internationale.

2.2.3 Conduite des entretiens et résultats

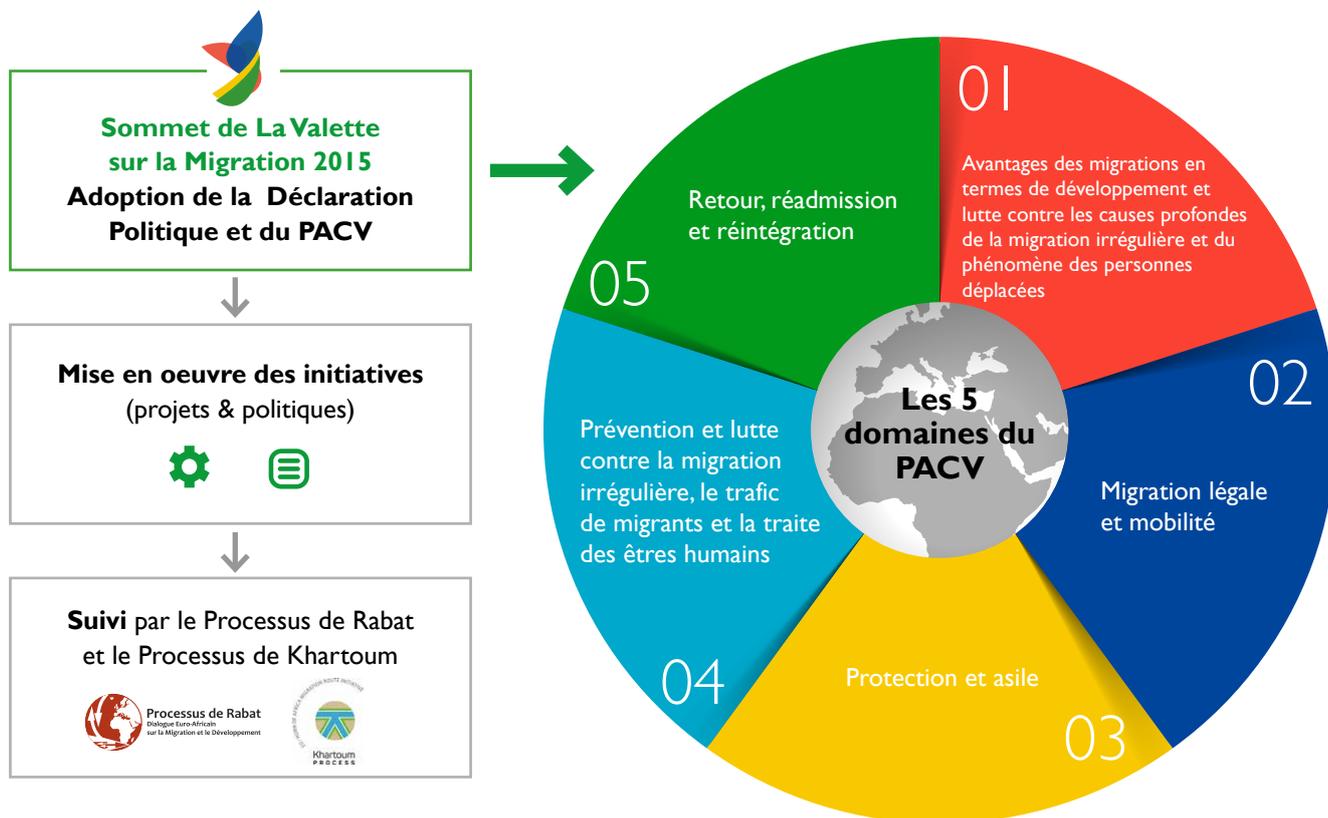
Un guide d'entretiens a été envoyé par courriel avant l'entretien, ce qui a permis aux personnes interrogées de fournir des réponses plus détaillées et de suggérer des recommandations à inclure dans ce rapport. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits moyennant l'approbation de toutes les personnes interrogées. Les résultats des entretiens ont été utilisés afin d'étayer ou de contraster les résultats de l'enquête et sont présentés ensemble dans la troisième partie du présent rapport en tant que résultats clés.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT DE LA VALETTE

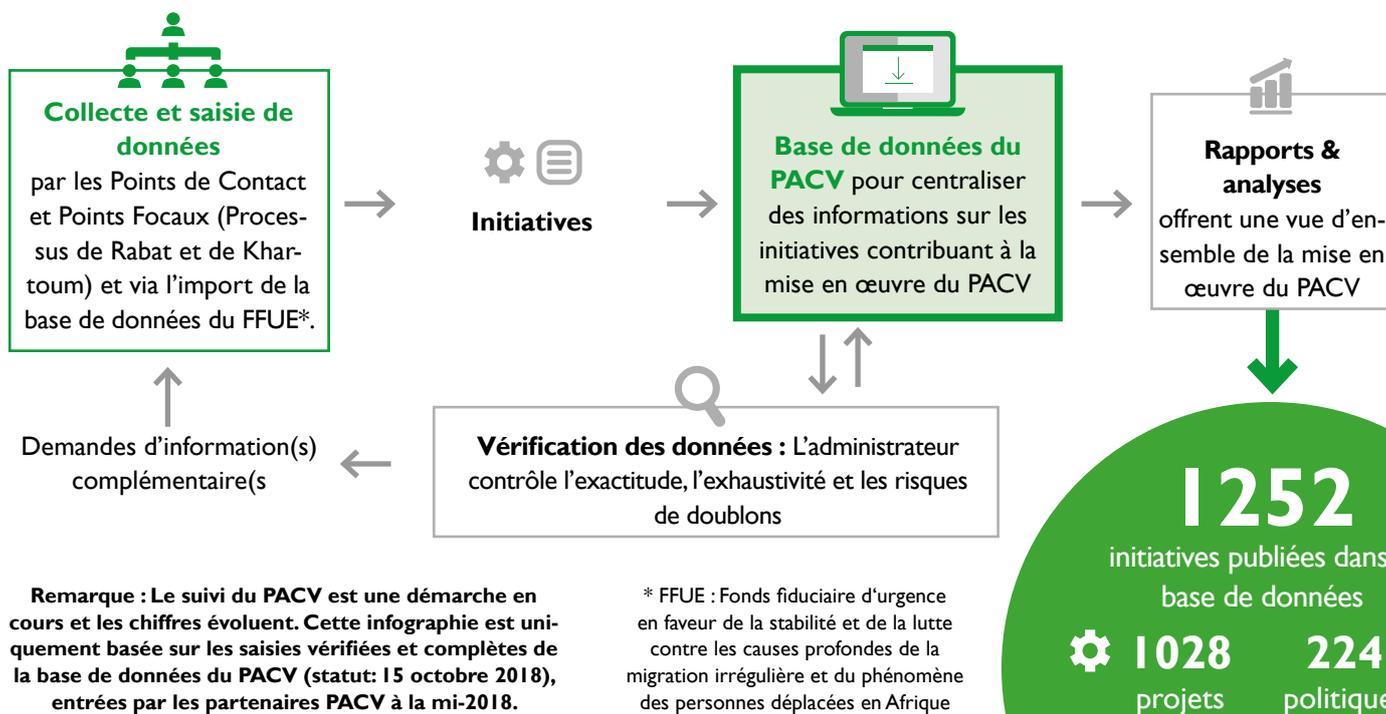
APERÇU 2018 DE LA BASE DE DONNÉES



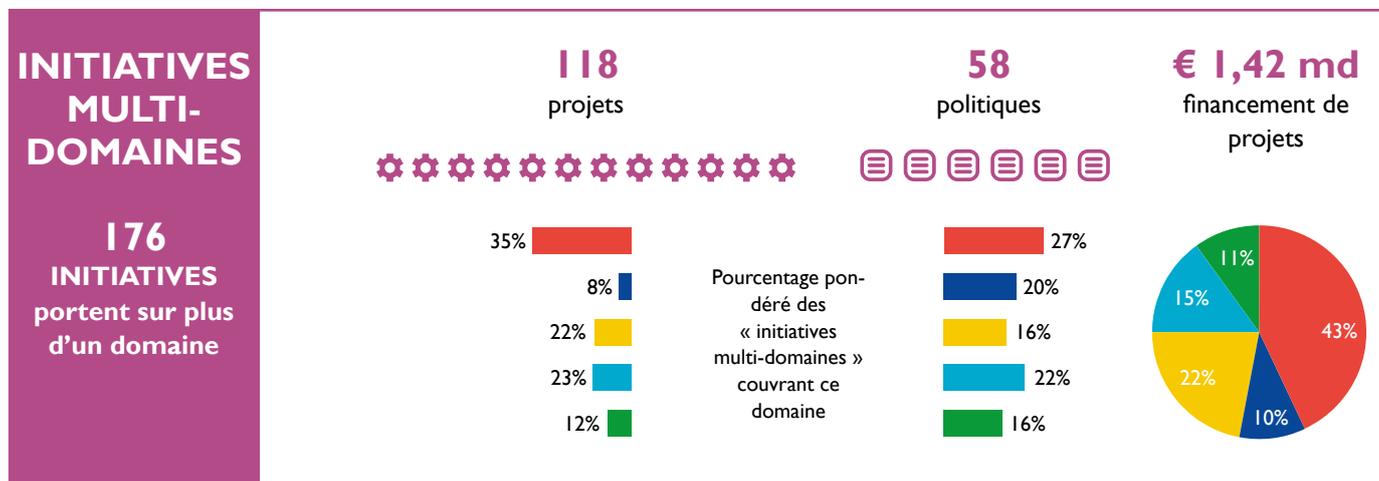
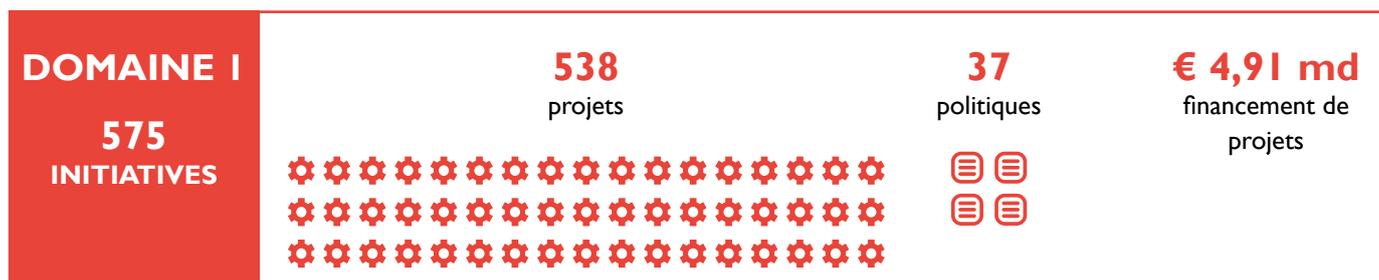
Le Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV)



Comment le suivi de la mise en œuvre du PACV est-il assuré ?



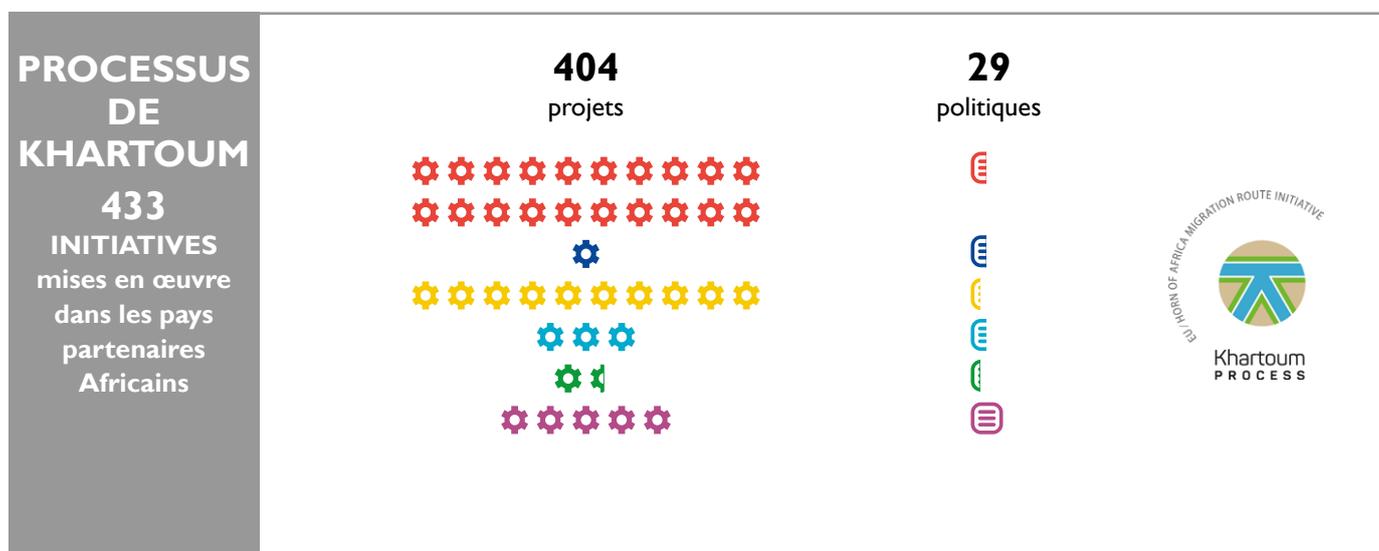
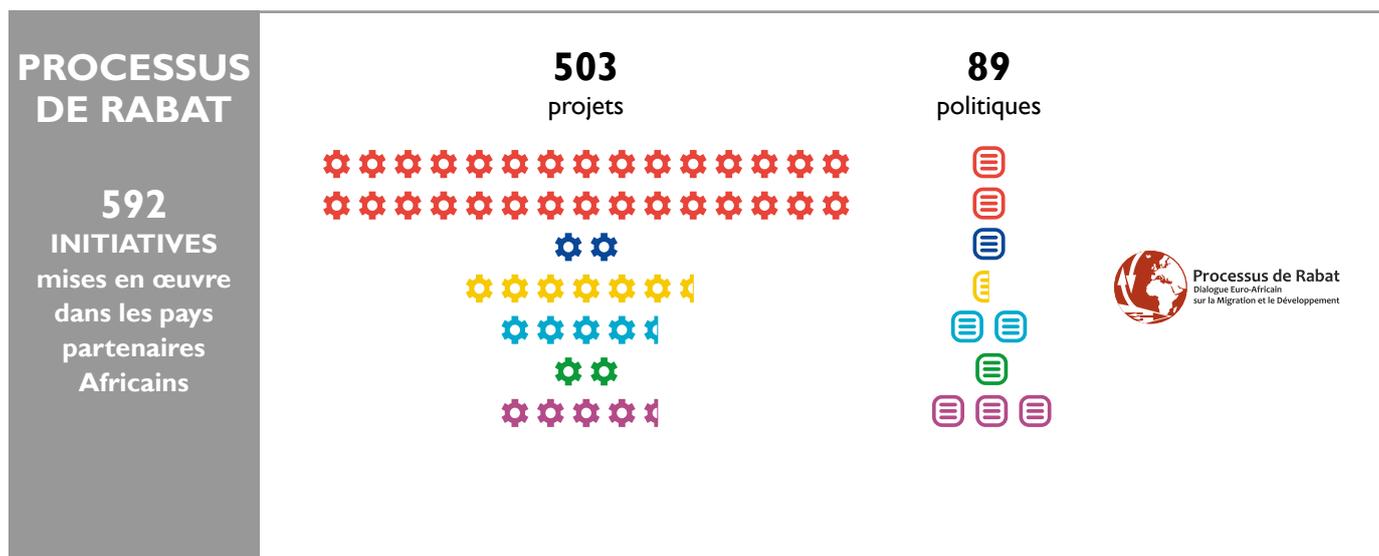
Où en est la mise en œuvre dans chaque domaine ?



Les initiatives présentées sont financées par les partenaires du PACV, à savoir les pays africains, organisations africaines, institutions de l'Union européenne, États membres de l'Union européenne et organisations internationales. 15% des initiatives saisies dans la Base de Données du PACV sont financées par le FFUE (N.B: Ce % ne reflète pas la valeur totale du financement FFUE).

Dans le diagramme ci-dessus, le volume total de financement pour les projets multi-domaines a été divisé de manière égale entre tous les domaines sur lesquels les projets portent.

Où les initiatives sont-elles mises en œuvre ?



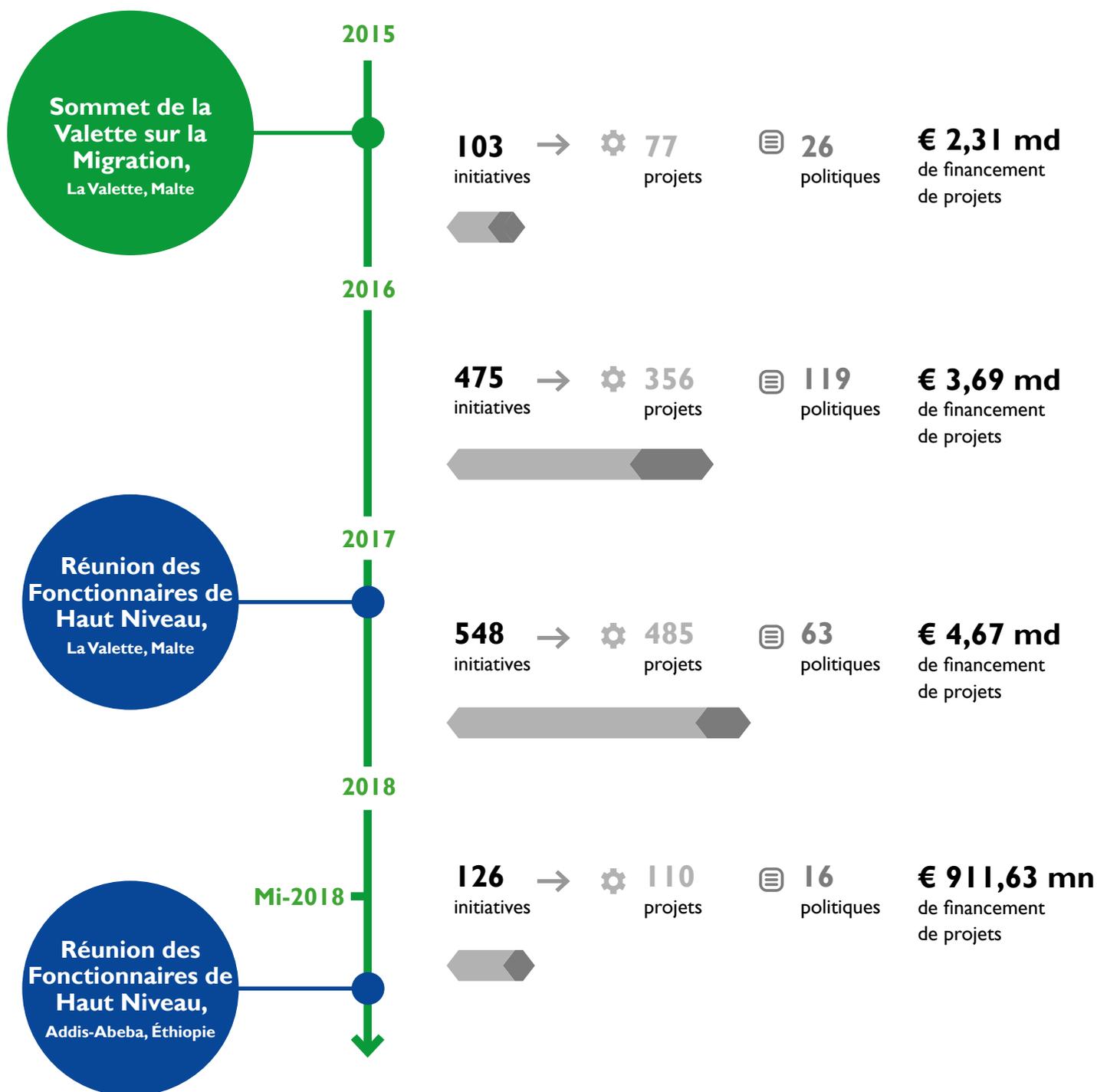
Les initiatives listées dans les sections «Processus de Rabat» et «Processus de Khartoum» sont principalement des initiatives mises en œuvre dans un seul pays.

Les initiatives multi-pays se trouvent principalement dans la section «Inter-Dialogues».

- Domaine 1
- Domaine 2
- Domaine 3
- Domaine 4
- Domaine 5
- Multi-domaine

Que s'est-il passé depuis?

Chronologie des initiatives lancées depuis le Sommet de La Valette sur la Migration



Cette infographie a été réalisée dans le cadre du projet «Soutien au dialogue Afrique-UE sur les Migrations et la Mobilité (MMD)»

Projet financé par l'Union européenne

Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Consultez la base de données du PACV sur www.khartoumprocess.net ou www.rabat-process.org